



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du PV de la séance du 24 juin 2026

Préavis n° 04/06.2026

Sous la présidence de M. Vincent Dornier, Président,

le Conseil Intercommunal du Réseau d'accueil de jour Coccinelle

- vu le préavis du CODIR n° 04/06.2026 "**CCT, droit privé et politique salariale du Réseau Coccinelle**",
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide **d'accepter** le préavis **tel que présenté**,

soit :

- a) d'approuver l'adhésion du Réseau à la Convention collective cantonale de travail dans le secteur de l'accueil de jour ;
- b) d'approuver la soumission des rapports de travail au droit privé ;
- c) d'approuver l'adoption d'un système salarial basé sur une grille salariale et un système de valorisation de l'expérience professionnelle.

Ainsi délibéré en séance du Conseil Intercommunal du Réseau d'accueil de jour Coccinelle
le mercredi 24 juin 2026

Pour le Conseil Intercommunal du Réseau Coccinelle

Vincent Dornier, Président

Laurent Mottet, Secrétaire